

# L'évaluation pédagogique à Sciences Po Bordeaux

Sciences Po Bordeaux considère que la qualité de ses formations et la réussite de ses étudiants passent par une véritable implication et une reconnaissance de tous les acteurs de l'ensemble des formations. Dans cet esprit, Sciences Po Bordeaux fait de l'évaluation un élément majeur de sa politique pédagogique.

Sont inscrites dans cette démarche globale, non seulement l'évaluation des formations et des enseignements proprement dits, mais également l'évaluation de l'ensemble des services œuvrant à l'accomplissement de la mission pédagogique de l'établissement (services de scolarité, stages, mobilités internationales, documentation, informatique...).

Chaque année, outre les commissions pédagogiques et les commissions permanentes qui sont le lieu d'échanges féconds entre les équipes pédagogiques et les étudiants désignés au sein des conférences de méthode, une campagne d'évaluation est organisée en deux temps sur la base de questionnaires en ligne.

Ces enquêtes font l'objet de restitutions synthétiques auprès de la direction, de la direction des études et naturellement auprès des services et des enseignants concernés. Elles nourrissent ainsi la réflexion pédagogique au niveau individuel et collectif dans le sens d'une amélioration continue des pratiques et du cadre de formation.

L'ensemble de la démarche est cadrée par la Charte de l'évaluation pédagogique votée en 2008 par le Conseil d'administration de Sciences Po Bordeaux. Elle est également en phase avec la Charte de l'évaluation des formations et de l'environnement pédagogique élaborée en 2011 au niveau du PRES Université de Bordeaux.